- Trois projets, annoncés par le Premier ministre en novembre dernier, sont maintenant à la dernière étape de leur conception; il s'agit de la formation des juges des tribunaux supérieurs, de l'aide à la mise en oeuvre en Chine de la loi sur les femmes, de la formation en matière de gestion des données statistiques.
- On prévoit accueillir, dans un avenir prochain, une délégation de haut niveau de représentants du Congrès national du Peuple, qui viendront étudier la gestion des affaires publiques canadiennes et le fonctionnement des institutions.

Paix et sécurité

- L'un des principaux volets de la politique étrangère du Canada est la promotion de la paix internationale et de la sécurité. Cela exige cependant la participation pleine et entière de la Chine, l'une des nations les plus puissantes et les plus influentes du monde. La Chine, qui possède le cinquième de la population mondiale, est membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et une puissance nucléaire possédant les formes actives les plus nombreuses du monde.
- Le Canada et la Chine ont des échanges de vues sur la sécurité régionale, la non-prolifération, la maîtrise des armements et le maintien de la paix. Les derniers pourparlers bilatéraux sur la sécurité ont été menés en août 1995. Le Canada entend poursuivre ce dialogue, surtout sur des questions comme la péninsule de Corée et la non-prolifération des armes nucléaires.
- A titre de pays du bassin du Pacifique et de membres du Forum régional (FRA) de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), le Canada et la Chine partagent des intérêts communs en matière de paix et de sécurité dans la région et dans le monde. Le FRA est la rencontre annuelle des ministres des affaires étrangères des sept pays de l'ANASE, de sept « partenaires au dialogue » et de cinq autres partenaires consultatifs. Le Forum s'est déjà penché sur d'importantes questions comme la situation dans les îles Spratly (mer de Chine méridionale), dans la péninsule coréenne et à Taiwan.
- Au sein du FRA, le Canada a vu notamment à la rédaction de documents de travail sur la non-prolifération des armes nucléaires, la diplomatie préventive et la gestion des conflits, et il a fait des propositions concernant la tenue d'ateliers régionaux sur des questions d'ordre pratique et d'intérêt commun, parmi lesquelles le maintien de la paix.
- À la conférence sur la non-prolifération des armes nucléaires en mai 1995, la Chine a appuyé la prolongation du Traité de non-prolifération pour une période indéfinie. Par ailleurs, elle a donné son appui à